## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)		
	10.04.2014	13:47		DFS		
	Annule et remplace					

	Annule et remplace				
Auteur(s): Conseil d'E	Etat			Lié à:	
Titre: Amendement au postulat des députées et députés du parti Les Verts 14.120, du 24 mars 2014, Pour une alimentation écologique dans les cantines du canton				ad 14.120	
Contenu:					
Le Conseil d'Etat est prié d'intégrer des critères écologiques dans le choix des aliments servis dans les cantines et cuisines de ses institutions ou dans celles qu'il subventionne, ainsi que lors de manifestations officielles ou apéritifs dont il a la responsabilité, tout en y sensibilisant la population. Il examinera tout particulièrement les mesures qu'il convient de prendre pour <i>promouvoir</i> les objectifs suivants:					
- l'utilisation (suppression de: d'un minimum de 50%) de produits issus de l'agriculture biologique; (suppression de: d'ici à fin 2015, avec pour objectif à terme, d'arriver progressivement à 100%)					
<ul> <li>l'utilisation (suppression de: d'augmenter progressivemer</li> </ul>	: d'un minimum de 50%) de produits de saison et ent ce pourcentage)	régionaux; (suppress	sion de: d'ici à	a fin 2015, avec pour objectif	

-	l'utilisation de poisson du lac, de nos rivières ou labellisé MSC;		
-	l'introduction (suppression de: d'au minimum) <u>d</u> 'une journée sans viande ni poisson par semaine;		
-	l'utilisation exceptionnelle de produits "exotiques" et, si tel est le cas, qu'ils proviennent exclusivement du commerce équitable;		
-	l'exclusion de l'eau minérale en bouteille en la remplaçant par de l'eau du robinet, éventuellement gazéifiée.		
Мо	tivation (facultatif):		

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Conseil d'Etat	
Autres signataires (nom, prénom)	

**ENVOYER** 

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement